

L'APPARITEUR

« De Bott schallt »

Le mot du maire



« Je sais que je ne sais rien. » – Socrate

Le monde entier traverse une crise sanitaire sans précédent. Notre pays n'échappe pas à cette période inédite et a dû réagir par des mesures exceptionnelles.

Cette épidémie de Covid-19 nous a amené à repenser notre mode de vie. En confinement, nous avons été placés dans une situation inédite de notre existence qui s'est apparentée à un grand saut dans l'inconnu.

Nos certitudes se sont effondrées à mesure que l'épidémie a progressé.

Suite au premier tour de scrutin des municipales, dès le 17 mars, nous sommes entrés en confinement, ce qui nous a conduit à une situation perturbée dans beaucoup de domaines.

En ce qui nous concerne, ce fut l'annulation de la mise en place du conseil prévue le 21 mars et reportée à une date ultérieure.

Je veux sincèrement vous adresser mes remerciements pour la confiance accordée, le 15 mars, à la liste que je conduisais.

Notre budget municipal 2020 sera quelque peu impacté par cette situation, notamment par les achats obligatoires que nous avons dû réaliser en matériel de protection : masques, gels hydro alcoolique, produits de nettoyage et désinfection. Tout ceci avec moins de recettes de fonctionnement....

Alors que la situation sanitaire s'améliore pour l'instant, nous allons reprendre nos fréquences de réunions du conseil afin de pouvoir comme par le passé, mon équipe et moi, mettre notre énergie à votre service et à votre écoute. Notre village, tout en conservant sa qualité de vie, doit continuer à se développer et à procurer le meilleur à ses habitants.

Quand on n'avance pas, on recule.

Les beaux jours, le caractère bucolique de notre commune donnent envie de sortir, de retrouver nos moments de rencontre, nos fêtes...

Ce temps n'est pas encore venu !

Nos associations ont été contraintes d'annuler toutes leurs activités, manifestations festives et sportives. Ce manque d'animations nous affecte aussi tous en cette période morose. J'espère vivement que des avancées médicales permettront le plus rapidement possible de retrouver une vie un peu plus normale et que, dès la rentrée de septembre, les choses puissent s'améliorer significativement pour l'école, les activités des associations, mais aussi pour chacun d'entre nous.

En attendant, je vous invite à prendre soin de vous en respectant rigoureusement les gestes barrière qui sont le seul remède pour l'instant, efficace pour limiter la propagation du virus.

L'allongement de l'espérance de vie et la manière de vivre de nos sociétés occidentales nous ont certainement éloignés des réalités de notre condition de mortels.

J'espère que cette épidémie nous obligera au moins à prendre conscience de cette réalité et nous aidera à retrouver un peu d'humilité.

Soyez prudents et passez un bel été !

Rémy Schenk
Maire d'Obenheim

2020
ANNÉE
BLANCHE



Certaines manifestations et fêtes, organisées ou soutenues par la municipalité, vont être annulées ou reportées en raison de la crise du coronavirus.

(Fête de la bière,
Marché aux puces,
Marche des sorcières...)



Dit en conseil municipal

Séance du 22 octobre 2019
10 membres présents - 1 procuration
1 absent

Décision modificative d'ordre non budgétaire : budget principal

Les décisions modificatives présentées ce jour en séance proposent des ajustements d'écritures d'ordre non budgétaires du budget principal, sans toutefois en modifier l'équilibre général.

Les opérations d'ordre non budgétaires participant à la mise à jour de l'inventaire et de l'état de l'actif concerne la parcelle E n°109, la parcelle B n°1386 et la parcelle B n°825 et 999.

Demande de location de la salle des fêtes à titre gracieux

M. le Maire procède à la lecture du courrier de M. Jean-Louis Kuntzmann. Ce dernier fait état de son souhait d'organiser un concert dimanche 29 mars 2020 au profit de la recherche pour la maladie de Lyme.

L'Assemblée sensibilisée par cette action au profit de la recherche, décide d'octroyer à titre gracieux la location de la salle des fêtes à l'association Lyme sans Frontières.

Cotisation association des Maires du canton d'Erstein

Les ressources financières de l'Amicale sont constituées de cotisations des membres et des subventions que peuvent lui accorder les collectivités locales. Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention d'un montant 150 € à l'Amicale des Maires du Canton d'Erstein;

Admission en non-valeur

M. le Maire présente au Conseil municipal plusieurs demandes d'admission en non-valeur pour un montant global de 162,11 €, émis entre 2014 et 2017, sur le budget principal.

L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont dispose le trésorier de la commune ayant été mises en œuvre, le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur ces titres de recettes.

rier de la commune ayant été mises en œuvre, le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur ces titres de recettes.

Indemnité de conseil allouée au comptable public

Vu les dispositions instituées par le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 et par l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires, le Conseil Municipal décide : d'accorder l'indemnité de conseil au comptable public calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité.

Fête des Seniors

Mme Florence Zeyssolff rappelle à l'assemblée que la Fête des Seniors aura lieu dimanche 1er décembre, les invitations seront envoyées début novembre. Des danseuses de la troupe Evi'danse de Gerstheim seront présentes lors de cette fête ainsi que l'animateur M. Guy Schwoob. Le service sera assuré par les membres du Conseil Municipal et les agents communaux. Le repas sera préparé par un restaurateur local. (Auberge B'm Hans)

Approbation du rapport de la CLECT 2019

M. le Maire précise que les travaux menés par la Commission Locale d'Évaluation de Charges Transférées (CLECT) durant l'année 2019 ont conduit à la validation du rapport présenté de lors de la réunion du 11 septembre 2019.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT.

Points divers

Cession de terrain :

M. le Maire fait un point sur les dernières cessions de terrains et présente l'avancement des projets.

Plan Local d'Urbanisme :

M. le Maire fait lecture des réponses réceptionnées dans le cadre du PLU.

Sécurité :

Mme Jeanine Riccobene fait part des difficultés de certains riverains empruntant le trottoir rue de Strasbourg vers la rue du Général Walther. Celui-ci est trop étroit pour permettre le passage avec une poussette. Il est décidé de déplacer le grand pot de fleurs situé sur cet emplacement.

Séance du 3 décembre 2019
7 membres présents - 4 procurations - 1 absent

Délibération du quart

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales : « *le maire est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.* »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement au budget primitif 2020 dans la limite du quart du montant des crédits votés au budget de l'exercice 2019.

Occupation du domaine public

M. le Maire indique qu'il a été saisi par M. Cédric Spies et Mme Fanny Mangel qui souhaitent construire une maison individuelle Rue du Bataillon de Marche à Obenheim.

Ce projet prévoit l'implantation de la maison en limite de la voirie communale, et impliquera un débord de toiture (gouttière) sur le domaine communal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le surplomb de la voirie communale comme indiqué dans le projet de construction.



Débat d'orientation budgétaire

M. le Maire présente et commente le chiffrage des principales dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2019.

Il soumet ensuite aux élus les dépenses prévisionnelles pour 2020. Le Conseil Municipal approuve les orientations budgétaires à l'unanimité.

Acquisition tondeuse



M. le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'acquérir une nouvelle tondeuse

afin de remplacer l'existante. Des réparations importantes seraient à prévoir pour une remise en fonction, au printemps prochain, de cette machine achetée en 2009.

Une présentation de trois offres commerciales est effectuée, la proposition du Groupe Haag est retenue pour le matériel proposé.

Assurance statutaire et prévoyance

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré : décide d'adhérer à la convention "Prévoyance" proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin, ainsi que le contrat d'Allianz Vie concernant le personnel communal.

Ces contrats prendront effet le 1 janvier 2020.



ONF : état de prévision des coupes, programmes d'actions 2020 et approbation de l'état d'assiette 2021

M. Le Maire présente les documents établis par l'O.N.F. : l'état de prévision des coupes 2020 correspondant à l'abattage et le façonnage en régie communale : bilan prévisionnel HT 3 138 €.

Le programme d'actions 2020 correspondant aux travaux : bilan prévisionnel HT 8 450 €

M. le Maire apporte les explications nécessaires à la compréhension de la proposition d'état d'assiette pour l'an-

née 2021 établi par l'O.N.F. Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, approuve sans observation la proposition d'état d'assiette pour 2021, établi par l'O.N.F.



Points divers

Découpe Griesgram :

Une présentation de l'arpentage du terrain situé au Griesgram, effectué par le cabinet de géomètres Simler, est diffusée aux élus.

Séance du 21 janvier 2020
8 membres présents -
3 procurations - 1 absent

Approbation des statuts de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le Conseil Communal de la Communauté de Communes du canton d'Erstein réuni le 18 décembre 2019 a approuvé la modification de ses statuts.

Cette modification statutaire est subordonnée à l'accord des conseils municipaux des communes membres.

Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération pour se prononcer sur les modifications statutaires envisagées.

A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Personnel – remplacement

Recrutement d'agents contractuels

M. le Maire rappelle que certains besoins de services peuvent amener à recruter des agents contractuels afin de pallier à un accroissement temporaire d'activité.

Le recrutement d'un adjoint technique contractuel étant indispensable pour cet été,

Le Conseil Municipal approuve le recrutement temporaire d'un agent pour une durée hebdomadaire de 35/35^e.

Résultat de l'enquête publique du PLU

L'enquête publique organisée dans le cadre de la révision du plan d'occupation des sols en vue de sa transformation en plan local d'urbanisme a eu lieu du 09 décembre 2019 au 13 janvier 2020, Mme Evelyne Eucat, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

M. le Maire propose à l'Assemblée une lecture des résultats de cette enquête et de valider les réponses apportées aux observations reçues.

Modification du plan de zonage dans le cadre du PLU



Après concertation avec le Conseil Municipal quant au retour des observations des administrés concernant le futur plan de zonage du PLU, M. le Maire propose d'intégrer les modifications demandées et acceptées par les différents services administratifs, dans le Plan Local d'urbanisme de la commune.

Communication et informations diverses

Piste cyclable : Un nouvel état des lieux, proposé par la commission de la CCCE, est présenté au Conseil Municipal concernant le projet de piste cyclable qui pourrait être réalisé à Obenheim.



Séance du 25 février 2020
8 membres présents - 2 procurations -
2 absents

Cotisation AMF

M. le Maire rappelle que la cotisation à l'Association des Maires de France est calculée selon le nombre d'habitants selon le dernier recensement de l'INSEE. Pour l'année 2020 la cotisation due s'élève à 406,16 €.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le règlement de cette cotisation.

Approbation du PLU

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'approuver la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme conformément au dossier.

Droit de préemption

Instauration

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, décide :

- d'instaurer le droit de préemption urbain sur la totalité des zones U et AU du plan local d'urbanisme approuvé, telles qu'elles sont délimitées sur le plan présenté.
- de donner délégation au Maire pour l'exercice du droit de préemption urbain.

Autorisation de signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement cyclable entre Daubensand et Obenheim

Le projet de réalisation d'un aménagement cyclable reliant

les villages de Daubensand et d'Obenheim nécessitera la mise en place d'un aménagement de mise en sécurité, sous forme d'un îlot, sur la voie départementale au débouché de l'aménagement cyclable, à l'entrée Est d'Obenheim.

Afin de mener à bien ces travaux, la commune souhaite déléguer la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein qui réalisera la piste cyclable, par le biais d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

Le financement est établi comme suit : Pour un montant estimatif de 25 000 € HT la CCCE participera à hauteur de 60 % et la participation de la commune sera de 40 %.



Demandes de subventions : églises

Le conseil presbytéral d'Obenheim-Daubensand sollicite une participation financière exceptionnelle pour l'achat d'un nouvel orgue liturgique. Le prix de cet instrument est de 9000 €.

Après délibération, l'assemblée vote une subvention d'un montant de 3000 €

(Abstention de Madame Danièle Amiot)

La paroisse catholique Saint-Rémi présente la facture de travaux effectués au clocher de l'église pour un montant de 795,30 €.

Après délibération, l'assemblée accorde la subvention prévue pour travaux, soit 10% du montant de la facture, arrondi à 100 €.

(Abstention de Madame Jeanine Riccobene)

Le site officiel de la commune d'Obenheim présente une interface moderne avec un menu de navigation en haut (LA COMMUNE, MAIRIE, SERVICES ET DÉMARCHES, AU QUOTIDIEN, ACTUALITÉS) et un numéro de contact (03 88 98 30 33). Une image de fond illustre un pont sur un ruisseau verdoyant. Le contenu principal est divisé en sections : AGENDA (Permanence du maire et des adjoints du 11 jan au 30 sept), ACTUALITÉ (Inscription école de musique intercommunale du Rhin), et LIENS UTILES (Démarches en lignes, Inscription écoles, Nous contacter, En images, Infos travaux, Marchés publics). Une bannière rouge invite à visiter le site officiel sur obenheim.fr. Le pied de page indique l'adresse de la Mairie d'Obenheim (3 Place du Général de Gaulle - 67230 Obenheim) et ses horaires d'ouverture.



Bienvenue aux familles ...

Mme Suzanne HERVAULT - 2 rue des Vergers	Mme Nathalie RIOTTE METTE - 33 rue de Daubensand	Mme Rihab MEKHININI - 2 place de la 1ère DFL
Mme Nadège RIEGER - 52B rue de Strasbourg	Mme Tatiana HAMMERSCHMIDT - 9 rue Jean de Beaumont	M. Nicolas ZIOLKOWSKI - 12 rue de Strasbourg
Famille Marco BRASSLER - 10 rue du Général Walther	Famille Patrick ZEHNER - 5 rue de Colmar	Mme Cathelyne VERGAIN - 2 rue des Vergers
Mme et M. Gérard BETSCH - 2 rue des Vergers	M. Christophe CARECCHIO - 38 rue de Daubensand	Famille Patricia EISELE - 19 rue de Colmar
M. Jean-Luc PETER - 2 rue des Vergers	Famille Julien MICHEL - 6 rue de la Lachter	M. Arnaud SCHMITT - 19 rue de Colmar
Mme et M. Bruno STEINER - 2 rue des Vergers	Famille Noémie REEB - 3 rue de la Poste	Famille Tony FRITSCH - 14 rue Frédéric Bartholdi
Mme et M. Laurent DIEBOLD - 2 rue des Vergers	Mme Sophie MARTINET - rue de Sand	Mme Chloé LEOPOLD et M. Franck MINNITI -
Famille David ISSENBECK - 19 rue de Colmar	Famille Timothée FERBER - 2B rue Alphonse Adolf	3 rue de Strasbourg
M. François BREINNING - 1 rue des Vergers	Mme et M. José BALDENWECK - 3 rue de l'Ecole	

Vous fêtez
vos 85 ans, 90 ans, 95 ans,
100 ans, vos Noces d'Or,
Noces de Diamant,
Noces de Platine
afin d'éviter tout oubli,
merci d'en informer
le secrétariat de la mairie :
03 88 98 30 33
courriel :
mairie@obenheim.fr

**Vous souhaitez communiquer dans
notre journal ?**

Contactez nous par mail :
flozey67@gmail.com
ou
connectez vous sur
Facebook

Quoi De Neuf Obenheim

Coordonnées de la mairie

3 place du Général de Gaulle
 03 88 98 30 33
 03 88 98 38 62
mairie@obenheim.fr

«**Quoi De Neuf Obenheim** »
 obenheim.fr

Nouveaux horaires
Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h00
Mardi et Vendredi : 14h00 à 18h00

**NOUS SOMMES
À VOTRE ÉCOUTE**

Maire	Rémy Schenk Permanence sur rdv lundi et jeudi après-midi
Adjoints	Bruno Heilbronn chargé des travaux, de l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et de la forêt Permanence sur rdv mardis impairs de 17 à 20h
	Florence Zeyssolff chargée des affaires scolaires, de la communication et des relations avec la résidence senior Permanence sur rdv mardis pairs de 17h à 20h

La vie municipale.....les élections



La liste « Ensemble pour Obenheim » a été élue au premier tour, dimanche 15 mars 2020.

A cause de la période de confinement et du respect du protocole sanitaire, le nouveau conseil municipal n'a été installé que le samedi 23 mai.

Installation du nouveau Conseil Municipal

23 mai 2020

13 membres présents - 2 procurations



La séance a été ouverte sous la présidence de M. Rémy Schenk, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Election du Maire

Madame Jeanine Riccobene a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil. La condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 étant remplie, elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Mme Valérie Valiamé et M. Julien Bourgeois. Après dépouillement des bulletins de vote, M. Rémy Schenk ayant obtenu 15 voix, a été proclamé maire de la commune d'Obenheim et immédiatement installé.

Détermination du nombre d'adjoints et leur élection

Sous la présidence de Monsieur Rémy Schenk, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Après délibération, le conseil municipal a fixé à deux le nombre des adjoints au maire de la commune.

Madame Florence Zeyssoff et Monsieur Bruno Heilbronn sont élus à l'unanimité et immédiatement installés.



La vie municipale.....les élections

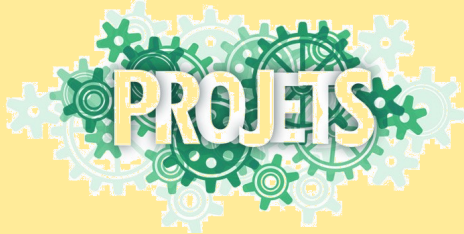
Notre engagement :

Les membres de la liste s'engagent :

- ◆ A maîtriser les charges de fonctionnement pour favoriser certains investissements
- ◆ A appliquer une politique de prélèvements fiscaux mesurés et modérés
- ◆ A maintenir un contact de proximité afin d'adapter au mieux les actions aux besoins des citoyens
- ◆ A publier régulièrement le compte - rendu des actions engagées dans l'Appareteur, le journal communal



Nos projets :



Quelques projets pour les 6 années à venir... Un programme réaliste qui s'adaptera à des dépenses maîtrisées

- ◇ Finaliser l'aménagement de la rue du Kleinfeld en planifiant la suite des enrobés, ainsi que l'installation de l'éclairage public sur cette voie
- ◇ Poursuivre une politique de réduction de dépenses énergétiques en programmant entre autres, une isolation et la rénovation extérieure de la salle des fêtes
- ◇ Réfléchir à un aménagement sécuritaire de la rue de Daubensand en repensant les circuits piétons et les accès sur cette voie
- ◇ Installer un feu tricolore à la croisée des rues de Colmar et du Kleinfeld afin de maîtriser la vitesse des véhicules utilisant cet axe passant de la commune
- ◇ Favoriser les travaux en régie pour une maîtrise des dépenses d'investissement
- ◇ Encourager le travail de collaboration entre la municipalité et le tissu associatif local afin de fédérer et de favoriser les liens sociaux et intergénérationnels

Et nos commissions ...

Commissions obligatoires

Commission Communale des Impôts Directs

Titulaires :

Sylvain Bellott, Julien Bourgeois, Bruno Heilbronn, Lucy Huet, Dominique Lehmann, Jeanine Riccobene

Suppléants :

Vincent Fahrer, Gilles Favard, Céline Goetz, Fanny Lecerf, Nicolas Muller, Florence Zeyssolff

Correspondant défense

Julien Bourgeois

Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Nadine Geyer-Heilbronn, Céline Goetz, Lucy Huet, Valérie Valiamé
Françoise Favard, Bruno Heilbronn, Jeanine Riccobene, Carmen Schenk



D'autres commissions seront créées au fur et à mesure des besoins.

Les commissions

Elles font l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude.



Crise Covid : des masques et des témoignages

Distribution des masques aux habitants



Le Département du Bas-Rhin a commandé, en partenariat avec la Communauté du Canton d'Erstein et l'Association des maires du Bas-Rhin, des masques en tissu lavables pour les habitants du territoire.

La commune a également commandé un lot de masques.

Une première distribution a eu lieu samedi 9 mai. Les conseillers municipaux ont distribué les masques dans les boîtes aux lettres.

Une deuxième distribution a été prévue samedi 23 mai à l'atelier municipal, chaque habitant a pu récupérer des masques lavables.



En Télé travail !



« Responsable d'une équipe de développeurs informatique dans une importante société travaillant dans l'éducation, j'ai été confronté au télétravail pendant le confinement.

Nous avons anticipé la mise en place du télétravail deux semaines avant que le confinement soit officiel afin d'organiser le matériel et les bureaux de chaque collaborateur à son domicile.

Travaillant dans l'informatique, nous avons sans doute eu plus de facilité avec le travail à distance. Nos systèmes fonctionnent déjà sur internet et la majeure partie de notre activité ne nécessite pas de présence physique. De ce fait, le télétravail n'était pas un gros problème.

Les premières semaines étaient dans la continuité, le travail se poursuivant au même rythme ; la nouveauté de travailler à la maison a fait baisser le stress et a permis une augmentation

de la concentration et de la productivité.

Par la suite, le fait de ne pas avoir de contact direct avec les collaborateurs a progressivement dégradé les relations dans l'équipe. Nous avons alors mis en place des jeux et des "apéritifs" à distance tous les midis pour améliorer les relations.

Cette méthode de travail permet de faire l'économie du temps du trajet, temps disponible pour d'autres activités, ce qui n'est pas négligeable.

Notre secteur d'activité étant l'éducation, notre travail a été décuplé par le confinement des élèves et des enseignants. Loin des difficultés de certaines entreprises, nous avons au contraire pris plus d'ampleur. Aujourd'hui, nous recrutons pour étoffer notre équipe.

Le déconfinement n'a pas fondamentalement modifié notre manière de travailler, le télétravail restera à l'avenir dans notre organisation à raison de deux ou trois jours par semaine. »

Nicolas T.

Enfant / Maman

« Pour moi, le confinement c'était des fois long sans sortir, mais c'était bien parce qu'on avait plus de temps ensemble avec maman, pas de réveil le matin. On avait moins de travail à faire alors on pouvait se baigner dans la piscine, tellement il faisait trop beau en plus !

C'était bien d'être à la maison mais je suis contente de bientôt revoir mes copines. »

Elena M-L.

« Pas de courses à faire : c'est monsieur qui s'en charge en chemin après le travail, pas de réveils qui rythment quotidiennement mes journées. Plutôt des semaines entières juste avec mes enfants.... Le confinement a été positif.

Aujourd'hui, je pense que ce temps de pause a pu rappeler l'importance de la famille chez beaucoup de monde, au-delà des normes de la société ou du travail. ...Et de tous les soucis actuels de chacun qui masquent le temps qu'on passe à perdre notre temps.

Nous avons béni ce moment à nous, sans oublier tous ceux qui en ont souffert. »

#penseepositive

Aurélié L.



Crise Covid : des masques et des témoignages ...



Une cadre de santé raconte ...

« C'est un tsunami qui a déferlé tout droit sur moi le 6 mars 2020, quand, à la demande de ma direction, j'ai dû annoncer aux résidents et aux familles de la maison de retraite dont je suis la cadre, la fermeture des portes... plus de visites, plus de repas en commun, plus de fêtes d'anniversaires. C'était la première fois que j'évoquais ce mot : confinement.

Mes équipes et moi-même en avons très vite mesuré les conséquences. Nous savions, d'instinct, qu'il ne faudra pas compter son temps, ni son énergie.

Le fil conducteur était le même : protéger et soigner ces personnes qui nous faisaient confiance, qui ont accepté toutes ces restrictions parfois sans vraiment comprendre les raisons. Mais l'approche était cependant bien différente, nous devions éloigner, séparer, contrôler le quotidien.

Le premier cas suspect est arrivé, accompagné de ce sentiment de peur qui s'est installé et accroché.... Je le sens encore.

Au plus fort de la crise, la covid a été une compagne de route, je ne pensais qu'à mon travail, je mangeais Covid, je m'endormais Covid, je me réveillais Covid au détriment de ma famille et de mes enfants.

Une charge mentale, émotionnelle, un mélange d'insécurité qui paradoxalement était une source inépuisable d'énergie et de volonté. C'est un sentiment très ambivalent. Nous n'avions qu'une idée à l'esprit, faire barrage pour ne pas « qu'il rentre ».

Sans certitude, sans maîtrise, il fallait faire face au jour le jour, faire au mieux sans jamais rien laisser paraître. Nous avons dû accepter l'inacceptable, faire des choix au nom de la communauté parfois au détriment de valeurs humaines qui nous tiennent tant à cœur.

Cette crise sanitaire aura eu le pouvoir de nous mobiliser, nous avons dû nous montrer humbles tout en faisant face malgré les difficultés.

Les médias ont véhiculé l'idée d'une armée... métaphore proche selon moi de la réalité.

Même si l'atmosphère est bien moins tendue, le virus circule encore donc restons prudents.

Merci à vous tous pour vos marques de soutien, merci aux familles des résidents pour leur confiance, merci à tout le personnel de l'hôpital local de Molsheim sur qui j'ai pu compter, sans faille.

Merci à ma famille, de m'avoir laissé psychologiquement libre d'exercer ma profession pendant cette période. »

Esther F.

Le vécu des seniors

« Quand le virus a fait son apparition, j'étais perplexe dans la cacophonie d'avis divers et contradictoires de scientifiques, de médecins, de politiques.

Puis ce fut LE confinement avec ses consignes strictes : là un léger stress m'a perturbée :

plus de bisous, de câlins avec mes enfants et petits-enfants
plus d'accolades et de poignées de mains avec les amis et les voisins.

A cela s'est ajoutée l'inquiétude de voir mes rendez-vous médicaux repoussés.

Alors, j'ai décidé de prendre du recul et de positiver. J'ai cessé d'être « scotchée » devant les infos télévisées qui polluaient mes méninges et je me suis évadée le plus possible dans la lecture. Mais surtout j'ai consacré beaucoup de temps à la méditation et, là, mon esprit s'est ouvert aux belles choses qui émergeaient : la solidarité entre personnes, la nature qui reprenait ses droits avec des animaux d'ordinaire discrets qui venaient jusqu'aux abords de la Résidence.

Je n'étais pas confinée et d'autant moins que je recevais des appels fréquents de parents et d'amis. J'étais chez moi dans un cocon d'amour, d'amitié et de douceur.

Le déconfinement m'a ramenée à de plus dures réalités : des regards suspicieux, voire hostiles et j'ai compris que la peur était toujours là.

Le virus circule toujours.

Certains l'oublient et ne respectent pas les gestes élémentaires, d'autres voient dans chaque rencontre un danger potentiel de contamination.

Alors retrouvons cette solidarité apparue dans le confinement car l'union fait la force et nous avons beaucoup à reconstruire pour que les jeunes générations aient leur part de Bonheur ! »

Michelle Q.



...après Covid : réouverture de l'école



1^{ère} phase

Les exigences strictes des mesures sanitaires indiquées pour la réouverture de l'école (classes de grande section au CM2) pouvant être respectées, **mardi 02 juin** des élèves ont pu reprendre le chemin de l'école.

Les **contraintes techniques**, permettant la distanciation sociale (marquages au sol, barriérage, neutralisation de certains espaces...) et **les moyens humains**, à dédier aux obligations de désinfection régulière, sont autant d'éléments qui ont étayé la réflexion de la municipalité avec l'équipe enseignante.

Suite à un sondage auprès des parents d'élèves, les enseignantes ont pu créer des groupes classe n'excédant pas 15 élèves pour l'élémentaire et 10 élèves pour la grande section.

Préparation des classes



...



Respect des distanciations physiques



2^{ème} phase

Le Président de la République a annoncé, lors de son allocution du 14 juin, la reprise des cours de manière obligatoire pour tous les élèves dès **le 22 juin**.

Le protocole sanitaire strict sera allégé.

Le 22 juin, la majorité des enfants de la petite section au CM2 ont pu rejoindre l'école pour retrouver leurs copains et leurs maîtresses.

Ces retrouvailles se sont faites sous le soleil et dans la bonne humeur.



La vie municipaledu nouveau et des rappels ...

Jardins communaux

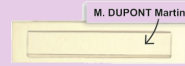
Pour les amateurs de jardinage, il reste des parcelles disponibles à la location.
(Prix annuel et caution).



JARDINS
FAMILIAUX ET COLLECTIFS

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la mairie 03.88.98.30.33

Noter les noms sur les boîtes aux lettres



Pour faciliter la distribution du courrier par le facteur, nos ouvriers communaux ou nos conseillers municipaux, et surtout obtenir vos plis et colis, veuillez, SVP, noter votre nom sur la boîte.
Merci.



LES BONS RÉFLEXES POUR PROTÉGER VOTRE MAISON

PROTEGEZ VOS ACCES

1. Pensez à verrouiller les accès de votre maison (portes, fenêtres, garages...) et à fermer vos volets à la nuit tombée.
2. Optez pour un éclairage extérieur qui s'active à la détection du mouvement.
3. Équipez vos soupiraux et ouvertures avec des grilles adaptées.
4. Équipez votre maison d'une alarme.

LAISSEZ DES SIGNES DE PRESENCE

DANS VOTRE DOMICILE

5. Évitez les messages d'absence sur votre répondeur.
6. Faites relever votre courrier postal ou à défaut, faites le consigner par la poste.
7. Créer l'illusion d'une présence (laissez une ampoule cassée allumée ou utilisez un programmateur).

INFORMEZ VOTRE VOISINAGE

DE VOTRE ABSENCE

8. Si vous l'avez de vos déplacements prolongés, votre voisin peut « faire vivre » votre domicile en votre absence (relevé du courrier, ouverture des volets...). Cette solidarité, en lien avec la police ou la gendarmerie, permet de déjouer les tentatives de cambriolages.

INFORMEZ LE COMMISSARIAT

DE POLICE OU LA BRIGADE DE GENDARMERIE LA PLUS PROCHE D'UN DÉPART PROLONGÉ

9. Une fiche « tranquillité résidences » remplie par vos soins (coordonnées, durée de votre absence) nous permettra de mieux veiller sur votre maison.

A surveiller :

le frelon est de retour !

LE FRELON ASIATIQUE

Un insecte à surveiller

- Deux premiers nids ont été signalés en 2015 en Champagne-Ardenne. Depuis, le frelon a confirmé son implantation, avec une augmentation des signalements chaque année pour la région Grand Est.
- Savoir reconnaître le frelon asiatique est important pour agir de manière adaptée.

Fiche d'identité

- **Nom commun :**
Frelon asiatique
(*Vespa velutina nigrithorax*)
- **Coloration abdomen :**
Noire avec une bande orange
- **Couleur des pattes :**
Nettement jaunes



Taille : environ 3 cm

Ne pas confondre avec le frelon européen !



Nid de frelon asiatique :

- Forme ovale
- Entrée unique sur le côté



Vous suspectez sa présence ?

1. Prenez une photo de l'insecte ou du nid
2. Contactez le référent :
Monsieur ENGEL Philippe - mail : frelonasiatique67@gmail.com



Extrait de l'arrêté municipal du 26 avril 2018

« Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses... ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants » :

Jours ouvrés de 8h à 12h et 13h à 19h
Dimanches et jours fériés de 9 h à 11h



Vous avez utilisé un sac « canipoche » pour ramasser les déjections de votre chien ? Jetez-le dans la poubelle dédiée et non pas sur la voie publique ou dans un caniveau...

Tout promeneur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. Afin de faciliter ce geste, la commune a mis à disposition des distributeurs de sacs « canipoche » et des poubelles, installés à travers le village.

Ces sacs ne sont pas biodégradables ! Une fois les déjections ramassées, il est formellement interdit de jeter le sac « canipoche » par terre ou dans le caniveau.

Hangar municipal



Le nouveau hangar à côté de l'atelier municipal est opérationnel depuis le mois d'avril. La société 3 Services, située à Bindernheim, a été retenue pour le gros œuvre. Les travaux de terrassement ont été réalisés par les agents communaux.

L'atelier municipal devenait trop étroit pour le stockage des différentes machines. Les agents ont optimisé l'intérieur du hangar afin de bénéficier d'un usage rationnel de leurs différents outils.



Naissances

Le 04 mars 2020 : Eva

filles de Marc DOPPEL et Doriane WASTJER

Le 1er mai 2020 : Galien Eluney Carvalho

filles de Edouard HEILBRONN et Lucia FOESSER

Le 15 mai 2020 : Miléna Eva

filles de Thomas VENEZIA et Marine BALFOURIER



Anniversaires

85 ans

Le 07 janvier 2020

M. Roger FURST

Le 12 janvier 2020

Mme Lydie LAUFENBURGER née MACK

Le 24 mars 2020

Mme Alice BARTH née STAERCK

Le 25 mars 2020

M. Jean-Georges WEBER

90 ans

Le 14 novembre 2019

Mme Margot FUCHS née STREICHER

Le 09 mars 2020

Mme Madeleine HANSSLER née OBERLE

Le 05 juin 2020

M. René SCHNEIDER

95 ans

Le 21 janvier 2020

M. Jean SCHWING



Les Noces

Noces d'Or (50 ans)

Le 10 avril 2020

Mme Jacqueline GRUBERT et Théo KOEGLER

Le 30 avril 2020

Mme Astride ALLEMANN et M. Tommaso CURSIO

Le 06 juin 2020

Mme Christiane MARCK et M. Daniel SOMMER

Noces d'Orchidée (55 ans)

Le 06 novembre 2019

Mme Marie-Anne OBRECHT et M. Robert STAHL

Noces de Diamant (60 ans)

Le 29 avril 2020

Mme Hélène FISCHER et M. Paul ANDNA

Le 14 mai 2020

Mme Jeannette GASSER et M. Pierre RAPP

Noces de Palissandre (65 ans)

Le 23 octobre 2019

Mme Irène HORNY et M. Michel BEREZOWSKI

Noces d'Albâtre (75 ans)

Le 04 novembre 2019

Mme SCHLADENHAUFEN Lucie et M. FENRICH Charles



Mariages

20 novembre 2019

Guy WEILL

et

Françoise DESCHAMP



Regrets

Simone SCHNEIDER

Disparue le 08 décembre 2019

Pascal WOEHREL

Disparu le 14 décembre 2019

Germaine PFEIL née MEIER

Disparue le 22 février 2020

Roger FURST

Disparu le 24 février 2020

Doris SOMMER née SCHMUTZ

Disparue le 25 mars 2020

Raymond BRUCKER

Disparu le 26 mars 2020

André SCHMITTER

Disparu le 30 mars 2020

Jean SCHWING

Disparu le 05 juin 2020